



Haut les cœurs !

Une année 2025 catastrophique

En 2025, le logement collectif neuf a été soumis à trois vents contraires : un contexte international anxiogène, une incertitude politique persistante et, surtout, la disparition du dispositif Pinel, qui jouait un rôle décisif dans le lancement des opérations. Le résultat est brutal : malgré des taux d'intérêt redevenus attractifs, les ventes de logements neufs reculent encore de 10,8 % et passent sous le seuil des 100 000 réservations sur l'année.

Pourtant, l'envie de logement demeure intacte chez nos concitoyens. Les ventes aux propriétaires occupants progressent légèrement (+4,3 %) même si elles restent à un niveau toujours très bas. En tout état de cause, cette reprise aurait été bien plus nette si le marché avait conservé son second moteur, celui de l'investissement particulier.

Il ne manquait qu'une étincelle

Le marché est prêt à redémarrer : les autorisations repartent à la hausse (+ 19,8 %), signe que des opérations sont de nouveau en préparation, et les mises en vente progressent également (+ 9,4 %), preuve que les promoteurs recommencent à remettre des programmes sur le marché.

Il ne manquait qu'une étincelle pour que le marché redémarre.

Cette étincelle, c'est le statut du bailleur privé dont nous saluons l'adoption. Il vient rétablir ce qui manquait au logement neuf : un dispositif incitatif pour l'investissement locatif, indispensable pour déclencher les opérations et redonner de l'élan à toute la chaîne.

Pascal Boulanger, Président de la FPI : « *Le statut du bailleur privé, pour lequel nous nous sommes fortement investis, est enfin là. À nous désormais, professionnels du logement, avec l'ensemble de l'écosystème, de relever le défi : faire connaître ce statut, expliquer ses atouts, et le porter auprès de nos concitoyens pour qu'investir dans le logement neuf redevienne une envie. »*

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le volume d'activités annuel de la promotion privée s'élève à 30,2 milliards d'euros H.T., elle emploie 25 700 actifs (données rapport de branche 2024).

La FPI rassemble plus de 600 sociétés de promotion adhérentes via 17 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires.

La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90 % du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle a assuré la présidence de 2018 à 2023.

Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.

CONTACT PRESSE

Sophie Mazoyer

Directrice de la Communication

Fédération des Promoteurs Immobiliers de France

Mobile : 06 76 16 07 01

E-mail : s.mazoyer@fpifrance.fr

 [@fpi_fr](https://twitter.com/fpi_fr) www.fpifrance.fr